

\* Champ obligatoire.

## Club demandeur

Nom du club\*

Dénomination exacte de la fédération\*

Adresse\*

Code postal\* Commune\*

N° de SIRET\*

Code APE\*

Site internet

## Président

Nom\*

Prénom\*

Email\*

Téléphone\*

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
Date de début et de fin de la formation\*

Discipline sportive\*

## Bénéficiaire

Madame

Monsieur

Nom\*

Prénom\*

Date de naissance\* Lieu de naissance\*

Adresse\*

Code postal\* Commune\*

Email\*

Téléphone\*

Situation professionnelle\*

Diplôme scolaire le plus élevé\*

Madame Monsieur

Diplômes sportifs  
les plus élevés\*

Discipline, option ou mention\*

Année  
d'obtention\*

## formation au diplôme sportif professionnel

Diplôme sportif\*

Discipline, option ou mention\*

Vous bénéficiez déjà d'une aide à la formation ? Précisez laquelle

Organisme formateur\*

Vous sollicitez un autre organisme pour financer cette formation ? Précisez

Organisme certificateur (Etat, fédération, ligue, etc.)\*

**N° et intitulé des unités de formation\***

**Lieux\***

**Durée\*  
(en h) Dates\***

**Montant  
des frais\***

**Montant total des frais pédagogiques engagés**  
Tout montant inscrit dans ce tableau doit être justifié.

total des heures de formation

## Engagement du Président

Je soussigné,

Nom Prénom

Président de

**Sollicite** l'attribution d'une subvention pour le financement d'une partie de la formation au profit du candidat nommé ci-dessous, licencié pour la présente saison sportive au sein de notre association sportive.

**Atteste** que

**Certifie** que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Fait à le

\_\_\_\_\_  
**Signature**

Cachet de l'association

## Engagement du bénéficiaire

Je soussigné,

Nom Prénom

**certifie** exacts les renseignements mentionnés dans ce dossier et m'engage à respecter le contrat moral passé avec le Président de l'association.

**s'est engagé à s'investir**, à l'issue de la présente formation, dans des fonctions d'encadrement au sein de l'association sportive.

Fait à le

\_\_\_\_\_  
**Signature**

### Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à cette demande de bourse :

1. Le formulaire dûment complété et signé par les 2 parties.
2. Le courrier d'accompagnement par lequel le club sollicite l'aide financière du Département.
3. Les factures **originales et acquittées** des formations achevées délivrées par l'organisme de formation comportant les renseignements suivants :
  - le détail des sessions de formations réalisées (numéro ou intitulé, durée, dates...),
  - le détail des frais pédagogiques,
  - copie du diplôme obtenu ou à défaut, attestation de réussite à l'examen ou module en cas de formation sur plusieurs années.
4. Le relevé d'identité bancaire (RIB) original, libellé au nom de l'association.
5. La copie de la licence sportive du stagiaire.
6. La feuille de paie ou attestation de bénévolat.

**Le demandeur s'engage sur l'exactitude des données fournies, toute fraude ou fausse déclaration pourra entraîner des poursuites judiciaires en application des Articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

En soumettant cette demande, le demandeur accepte que les informations saisies soient utilisées pour le traitement de sa demande d'aide. La durée de conservation des données traitées est fixée à 3 ans. En vertu du droit applicable en matière de protection des données personnelles, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès aux données les concernant afin, le cas échéant, de les faire rectifier, effacer ou d'en limiter l'utilisation. Pour exercer ces droits, les personnes concernées doivent saisir par écrit le Délégué à la protection des données du Département de l'Ain :

- Par voie électronique à l'adresse : [dpo@ain.fr](mailto:dpo@ain.fr) - Par voie postale : Monsieur le Délégué à la protection des données, 10, rue du Pavé d'Amour, 01 000 BOURG EN BRESSE Si elles estiment que ce traitement porte atteinte à leurs droits, elles peuvent introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés